



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/17  
3 juin 2009

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Cinquante-huitième réunion  
Montréal, 6 - 10 juillet 2009

**RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS COMPORTANT  
DES EXIGENCES PARTICULIERES POUR LA REMISE DES RAPPORTS**

## Introduction

1. Le PNUD et la Banque mondiale ont présenté au Comité exécutif pour examen individuel lors de la 58<sup>e</sup> réunion des rapports de progrès sur la mise en oeuvre des projets au Liban et au Venezuela, dans le cadre des exigences de rapport précises comprises dans les accords, et l'ONUDI a présenté une demande de révision des objectifs d'élimination du bromure de méthyle indiqués dans les conditions révisées convenues du Maroc, comme suit :

- a) Liban : Plan national d'élimination des CFC : rapport de progrès, rapport de vérification et programme de travail 2009-2010 (PNUD);
- b) Maroc : Élimination du bromure de méthyle : examen des objectifs d'élimination indiqués dans les conditions révisées convenues (ONUDI);
- c) Venezuela : Programme d'élimination de la production de CFC : rapport de vérification (Banque mondiale).

2. Le Secrétariat a examiné les rapports de progrès à la lumière des propositions de projets initiales, les données des SAO rapportées par les gouvernements concernés selon l'Article 7 du Protocole de Montréal et les décisions pertinentes prises par le Comité exécutif et la réunion des Parties.

### Liban : plan national d'élimination des CFC (PNUD)

3. Au nom du gouvernement de la République libanaise (le « Liban »), le PNUD a présenté un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la cinquième tranche (2008) du plan national d'élimination (PNE) des CFC, le rapport de vérification de la performance du programme annuel de mise en oeuvre pour 2008, et la mise en oeuvre du programme 2009-2010.

#### Données générales

4. Le PNE du Liban a été approuvé par le Comité exécutif à sa 44<sup>e</sup> réunion, à un coût total de 2 091 420 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 156 857 \$ US pour le PNUD. Le gouvernement s'est engagé à éliminer complètement sa consommation de CFC avant la fin de 2008. Le PNE comprenait la reconversion d'usines de fabrication d'aérosols, de mousses et d'appareils de réfrigération avec CFC à des technologies de remplacement, ainsi que des activités d'élimination dans le secteur de l'entretien en réfrigération. Le financement total du PNE a été approuvé par le Comité exécutif en cinq tranches.

#### Rapport périodique et vérification

5. Au cours de la mise en oeuvre du PNE, les usines de fabrication avec CFC restantes dans les secteurs des aérosols (1 usine), des mousses (14 usines) et de la réfrigération commerciale (35 usines), ont été reconverties à des technologies de remplacement sans CFC. Ces entreprises sont :

Nom de l'entreprise	Produits	Technologie de conversion	CFC (tonnes PAO)
<b>Secteur des aérosols</b>			
Ste. A. R. Chamsine	Cosmétiques	PAH	17,0
<b>Sous-secteur des mousses rigides</b>			
Dalal Steel Industries	Panneaux rigides	HCFC-141b	24,4
Mezher Industrial Co.	Panneaux rigides	HCFC-141b	3,9
Zaidan House Sicome	Panneaux rigides	HCFC-141b	2,0
Al-Mawared Construction	Pulvérisation/in situ	HCFC-141b	8,5

Nom de l'entreprise	Produits	Technologie de conversion	CFC (tonnes PAO)
Chame's Modern Factory	Pulvérisation/in situ	HCFC-141b	0,5
Electromechanic	Pulvérisation/in situ	HCFC-141b	0,5
Ghaddar Trade & Industry	Pulvérisation/in situ	HCFC-141b	10,0
Solarnet	Pulvérisation/in situ	HCFC-141b	0,1
Tfayli Solar Energy	Pulvérisation/in situ	HCFC-141b	4,5
Thermos Sarl	Pulvérisation/in situ	HCFC-141b	0,3
<b>Sous-secteur des mousses souples</b>			
Al-Brazil	Matelas	Dichlorométhane	3,0
STE Khalil	Matelas	Dichlorométhane	2,7
<b>Sous-secteur du polystyrène extrudé</b>			
Finepack	Emballage	HFC-134a	5,0
Building Chemicals Co	Isolation des tuyaux	HFC-134a	0,5
<b>Total</b>			<b>82,8</b>

Réfrigération commerciale	Technologie de conversion	CFC (tonnes PAO)		
		CFC-11	CFC-12	Total
Frigo Addada	HCFC-141b/HFC-134a	0,8	1,2	2,0
GNT Co.	HCFC-141b/HFC-134a	1,5	2,3	3,8
Najwal	HCFC-141b/HFC-134a	1,0	1,5	2,5
Rabico	HCFC-141b/HFC-134a	1,1	1,1	2,2
Tomado	HCFC-141b/HFC-134a	1,4	2,1	3,5
Abdel Menhim Al Naghi	HFC-134a		1,2	1,2
Al Muthaideh Ind.& Trad.	HFC-134a		0,9	0,9
Al Rawad Ind.	HFC-134a		1,1	1,1
Al Tayeb	HFC-134a		0,5	0,5
Al Tayeb Refrigeration	HFC-134a		0,6	0,6
Albert Abou Jaoude Est.	HFC-134a		0,6	0,6
Alex Zeidan	HFC-134a		1,1	1,1
Avarest	HFC-134a		0,1	0,1
Demian Refrigeration	HFC-134a		1,6	1,6
Dirani Est.	HFC-134a		0,5	0,5
Ets. Antoine Audi	HFC-134a		0,4	0,4
Frigo Joe	HFC-134a		0,5	0,5
Ghannoum Est.	HFC-134a		1,6	1,6
Ghazar Azadian	HFC-134a		1,1	1,1
Hammoud Sahary	HFC-134a		0,9	0,9
Hassan Sharaf Eldine	HFC-134a		0,4	0,4
Hayek Antoine	HFC-134a		0,5	0,5
Hijazi Est.	HFC-134a		0,6	0,6
Jamal El Din Ind. Est.	HFC-134a		1,3	1,3
Kassarji Naiim	HFC-134a		0,3	0,3
Kassouf Pierre	HFC-134a		0,8	0,8
Kassouf Sami	HFC-134a		0,4	0,4
Lteif Assaad	HFC-134a		6,2	6,2
Mazeh Est.	HFC-134a		0,9	0,9
Mecanix SAL	HFC-134a		0,6	0,7

Réfrigération commerciale	Technologie de conversion	CFC (tonnes PAO)		
		CFC-11	CFC-12	Total
Mohammad Al Rafhi	HFC-134a		0,9	0,9
Ouweidat Modern Ind.	HFC-134a		1,0	1,1
Vasko	HFC-134a		0,4	0,4
Walid Addada Est.	HFC-134a		1,1	1,1
Zein Eddine Ind.	HFC-134a		0,4	0,4
<b>Total</b>		<b>5,8</b>	<b>36,4</b>	<b>42,4</b>

6. Dans le secteur de l'entretien en réfrigération, plusieurs programmes de formation ont été réalisés et 12 centres de formation ont été établis. Des ateliers de formation pour techniciens en réfrigération seront offerts au cours de la deuxième moitié de 2009. De petites unités de régénération pour les centres de formation et 60 machines de récupération et de recyclage pour des ateliers de climatiseurs d'automobiles ont été achetées et seront livrées d'ici mars 2009. Des trousseaux d'identification des SAO pour les douanes ont été distribués aux 12 centres de formation. Des ententes ont été signées avec 50 utilisateurs finals pour la reconversion à l'utilisation de frigorigènes sans CFC.

7. L'Unité de l'ozone a été mandatée pour gérer, coordonner et surveiller la mise en oeuvre du PNE. Du montant total de 2 091 420 \$ US approuvé pour le financement, les dépenses jusqu'à décembre 2008 totalisaient 1 666 677 \$ US. Le solde de 424 743 \$ US servira à des activités proposées dans le programme de travail 2009-2010.

#### Programme de travail 2009-2010

8. Le gouvernement s'est engagé à éliminer 35,0 tonnes PAO supplémentaires de CFC par la mise en oeuvre de certaines activités, dont un programme de formation des techniciens en meilleures pratiques d'entretien; la distribution de 110 équipements de récupération et de recyclage; l'élaboration d'un programme d'accréditation des techniciens et de règlements et codes de pratique dans le secteur de la réfrigération, et des normes de qualité et de performance pour les systèmes de réfrigération sans CFC; et un programme d'assistance technique pour 50 utilisateurs finals. Il a aussi proposé la surveillance continue des activités du PNE, l'installation d'ateliers pour les entreprises et les principaux intervenants institutionnels et gouvernementaux; la mise à exécution des contrôles existants des SAO; et la mise en place d'un programme de sensibilisation en matière de relations avec le public.

#### Observations du Secrétariat

9. En 2007, la consommation de 74,5 tonnes PAO de CFC déclarée dans le rapport de vérification de la performance du programme annuel de mise en oeuvre pour 2007 était déjà inférieure de 0,5 tonne PAO à la consommation admissible de 75 tonnes PAO pour cette année. La consommation de 33,2 tonnes PAO de CFC en 2008 était aussi inférieure de 1,8 tonne PAO à la consommation maximale admissible de 35,0 tonnes PAO visée dans l'accord entre le gouvernement du Liban et le Comité exécutif. Cette consommation a fait l'objet d'une vérification indépendante de la performance au début de 2009.

10. Des questions techniques ont été soulevées en ce qui a trait à l'utilité de fournir 50 unités supplémentaires de récupération et de recyclage pour les climatiseurs d'automobiles, étant donné la vétusté du système de climatiseurs d'automobiles encore en exploitation (par ex., 15 ans ou plus, si l'on tient compte que les climatiseurs d'automobiles avec HFC-134 sont arrivés en 1993-1995); le programme de reconversion de 50 systèmes de réfrigération avec CFC, y compris les frigorigènes de remplacement et leur coût; et si, par le truchement des activités proposées dans le programme de travail 2009-2010, le gouvernement pourrait éliminer complètement les CFC d'ici la fin de 2009 et soutenir ce niveau de

consommation. Le PNUD a souligné que l'âge moyen des systèmes de climatiseurs d'automobiles au Liban est inférieur à 15 ans. En raison du prix traditionnellement plus élevé du HFC-134a comparativement à celui du CFC-12, les systèmes de climatiseurs d'automobiles avec HFC exigent souvent d'être rechargés avec du CFC-12 après réparation. Les équipements de récupération et de recyclage fournis permettront de réduire la demande pour les CFC vierges, et motivera aussi les ateliers à favoriser la reconversion, ce qui permettra de réduire encore davantage la dépendance envers les CFC. Le prix des CFC est de plus en plus élevé, la récupération et le recyclage et la reconversion sont devenus davantage viables commercialement, et l'arrivée de ces équipements permettra de réaliser les objectifs en matière d'environnement et de durabilité. Le PNUD a aussi indiqué que, par la mise en oeuvre des activités proposées dans le PNE, le gouvernement du Liban pourra éliminer entièrement les CFC conformément aux objectifs de conformité du Protocole.

11. Prenant note que le financement pour la préparation du PGEH a été approuvé par le Comité exécutif à ses 55<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> réunions, le Secrétariat a aussi suggéré que, pendant la mise en oeuvre de la tranche finale du PNE, le PNUD envisage de conseiller au gouvernement d'entreprendre certaines mesures visant à faciliter l'élimination des HCFC dans les délais prescrits.

#### Recommandations du Secrétariat

12. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif :
- a) De prendre note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la cinquième tranche du plan national d'élimination des CFC au Liban;
  - b) De prendre note du rapport de vérification de la consommation de CFC en 2008; et
  - c) D'approuver le programme annuel de mise en oeuvre 2009-2010.

#### **Maroc : Rajustement du niveau total de consommation de bromure de méthyle dans l'accord (ONUDI)**

13. Au nom du gouvernement du Maroc, l'ONUDI a présenté une demande de révision des objectifs d'élimination du bromure de méthyle indiqués dans les conditions révisées convenues pour l'élimination du bromure de méthyle au Maroc, en raison d'une erreur arithmétique dans le calcul des niveaux restants de consommation pour 2009.

#### Données générales

14. Jusqu'à maintenant, le Comité exécutif a approuvé les projets visant l'élimination de l'utilisation du bromure de méthyle pour la culture des bananes et des fleurs coupées, ainsi que des fraises, des haricots et des cucurbitacées au Maroc, pour un financement total de financement de 8 546 924 \$ US. Cela comprend un projet visant l'élimination finale du bromure de méthyle utilisé comme fumigène pour les sols lors de la culture des haricots et des cucurbitacées et approuvé par le Comité exécutif à sa 56<sup>e</sup> réunion, à quel moment le Comité a aussi approuvé un accord provisoire révisé entre le gouvernement du Maroc et le Comité exécutif en vue de l'élimination des usages réglementés du bromure de méthyle, conformément au calendrier d'élimination suivant.

**Tableau : Niveau convenu d'élimination du bromure de méthyle au Maroc**

Année	Tonnes PAO					Consommation totale
	Fraises	Bananes et fleurs coupées	Tomates	Haricots et melons	Total éliminé	
2001	23,4	-	-		23,4	744,0
2002	15,6	40,0	-		55,6	688,4
2003	20,4	21,0	34,1		75,5	612,9
2004	42,2	-	-		42,2	570,7
2005	50,0	-	39,0		89,0	481,7
2006	-	-	56,4		56,4	425,3
2007	-	-	78,0		78,0	347,3
2008	-	-	86,4		86,4	260,9
2009	-	-	96,0	20,0	116,0	86,2
2010	-	-	-	30,0	30,0	56,2
2011				28,2	28,2	28,0
2012				28,0	28,0	
2013				0		
<b>Total</b>	<b>151,60</b>	<b>61,00</b>	<b>389,90</b>	<b>106,2</b>	<b>708,7</b>	

15. L'ONUDI a souligné que le niveau admissible de consommation de bromure de méthyle en 2009 devrait être de 144,9 tonnes PAO (soit 260,9 tonnes PAO en 2008 moins 116,0 tonnes PAO à éliminer en 2009). Les niveaux subséquents de consommation de bromure de méthyle devraient être de 114,9 tonnes PAO en 2010, de 86,7 tonnes PAO en 2011, et de 58,7 tonnes PAO en 2012 et par la suite jusqu'en 2015. L'ONUDI propose donc le calendrier d'élimination suivant, qui comprend l'élimination de 58,7 tonnes PAO de bromure de méthyle sans que le Fonds n'ait à fournir de financement supplémentaire.

**Tableau : Niveau convenu révisé de l'élimination de bromure de méthyle au Maroc**

Année	Tonnes PAO						Consommation totale
	Fraises	Bananes et fleurs coupées	Tomates	Haricots et melons	Autre (*)	Total éliminé	
2000							767,4
2001	23,4					23,4	744,0
2002	15,6	40,0				55,6	688,4
2003	20,4	21,0	34,1			75,5	612,9
2004	42,2					42,2	570,7
2005	50,0		39,0			89,0	481,7
2006			56,4			56,4	425,3
2007			78,0			78,0	347,3
2008			86,4			86,4	260,9
2009			96,0	20,0		116,0	144,9
2010				30,0	20,0	50,0	94,9
2011				28,2	20,0	48,2	46,7
2012				28,0	18,7	46,7	-
2013				-		-	
<b>Total</b>	<b>151,6</b>	<b>61,0</b>	<b>389,9</b>	<b>106,2</b>	<b>58,7</b>	<b>767,4</b>	

(\*) Consommation à éliminer par le gouvernement du Maroc sans que le Fonds multilatéral n'ait à fournir de financement

Observations du secrétariat

16. En 2008, le projet a été mis en oeuvre conformément au plan de travail, et les activités ont permis d'éliminer 86,4 tonnes PAO. Le plan d'action de 2009 a été convenu et a mené à l'élimination totale du bromure de méthyle pour la culture des tomates (96 tonnes PAO). Le plan d'action 2009-2010 visant l'élimination du bromure de méthyle pour la culture des haricots et des cucurbitacées a fait l'objet d'un accord au début de 2009. L'institution responsable de la mise en oeuvre du projet a été sélectionnée, et le contrat est en train d'être finalisé. Les activités principales suivantes seront mises en oeuvre en 2009 : installation d'une usine de biofumigation et de compostage; élaboration d'une technologie de greffage pour les melons et autres cucurbitacées aux centres de greffage; et assistance technique et cours de formation pour les agriculteurs.

Recommandation du Secrétariat

17. Prenant note que l'élimination totale du bromure de méthyle sera réalisée en 2012 au Maroc et qu'aucun financement supplémentaire n'est demandé pour l'élimination de 58,7 tonnes PAO, le Secrétariat recommande au Comité exécutif de rajuster le calendrier d'élimination du bromure de méthyle au Maroc tel que l'indique le tableau du niveau convenu révisé pour la consommation de bromure de méthyle au Maroc.

**Venezuela : Plan d'élimination de la production de CFC (Banque mondiale)**

18. La Banque mondiale a présenté, au nom du gouvernement du Venezuela, un rapport de vérification sur la cessation de la production de CFC à Produven, Productos Halogenados de Venezuela, C.A. au Venezuela pour l'année 2008.

Données générales

19. Lors de sa 44<sup>e</sup> réunion en 2004, le Comité exécutif a approuvé en principe un montant total de 16,5 millions \$ US pour l'exécution de l'accord concernant le secteur de la production de CFC au Venezuela, au terme duquel le gouvernement du Venezuela s'engageait à produire des niveaux maximums totaux de CFC pour la période 2004-2006, et à réaliser l'élimination totale au plus tard en 2007 (décision 44/59). À la fin de 2006, Produven, la seule entreprise de fabrication de CFC au pays, a cessé toute production de CFC et reconverti ses installations à la production de HCFC-22. La Banque mondiale a présenté à la 54<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif en 2008 un rapport de vérification des niveaux de production de 2007 et a reçu la dernière tranche de financement de 1,05 million \$ US, plus les coûts d'appui associés.

20. Comme condition d'approbation de la tranche finale de financement, le Comité exécutif a demandé à la Banque mondiale de poursuivre la vérification des installations de Produven en 2009, afin de s'assurer de la cessation permanente de la production de CFC de l'usine (décision 54/15 a)). Lorsque le Secrétariat a suggéré de poursuivre la vérification des installations, il a pris note que, pour que l'usine mixte ne recommence pas à produire du CFC, il faut interdire à l'usine l'accès au CTC, la principale matière première permettant de produire des CFC. À cet égard, il était important que le gouvernement continue à exercer un contrôle sur les systèmes d'autorisation des importations de CTC (tétrachlorure de carbone).

21. La Banque mondiale a donc procédé à une vérification de l'usine de Produven afin de s'assurer qu'aucune quantité de CFC n'avait été produite en 2008 et que l'usine avait été réaménagée de façon permanente afin de produire du HCFC-22.

Rapport de vérification de la cessation de la production de CFC à Produven au Venezuela en 2008

22. La vérification a été effectuée entre le 19 et le 23 janvier 2009 par M. Juan Carlos Reinhart, le même consultant technique qui avait élaboré le rapport de vérification présenté à la 54<sup>e</sup> réunion.
23. Le consultant technique a utilisé les recommandations de la vérification 2006-2007, qui avait été réalisée par M. Vogelsberg, afin de s'assurer que les mesures recommandées pour cesser définitivement la production de CFC avaient été mises en oeuvre. Plus particulièrement, la vérification a porté sur l'accès à l'usine de CTC, le démantèlement des équipements de production de CFC, la consommation de HF (la matière première courante pour la production de CFC et de HCFC-22) et la quantité de stocks restants de CFC et de CTC par rapport aux niveaux enregistrés à la fin de 2007.
24. Le rapport de 2008 a confirmé que les résultats des vérifications et des rapports précédents demeurent valides.
25. La vérification a permis de confirmer qu'aucune quantité de CTC n'avait été importée en 2008 (par la vérification des stocks et la certification par le gouvernement qu'il n'y avait eu aucune demande de la part de l'usine visant à importer du CTC en 2008, qu'aucun CTC n'était produit localement, et que les importations de CTC exigeaient une autorisation du gouvernement). L'usine avait demandé la permission d'exporter les 127 tonnes métriques de CTC encore en stock, mais, comme en 2007, l'usine n'avait pas donné le nom de l'importateur. Il restait en stock à l'usine 127 tonnes métriques de CTC. Bien que les scellés sur les réservoirs de CTC n'eussent pas été brisés, le consultant technique a trouvé qu'ils avaient été beaucoup détériorés par le soleil et que seulement quelques-uns pouvaient faire l'objet d'une vérification. Fondoin et Produven ont convenu d'apposer de nouveaux scellés sur les réservoirs de CTC sans toutefois enlever les anciens.
26. Afin de confirmer que la consommation de HF servait uniquement à la production de HCFC-22, le consultant technique a examiné les registres de production du HCFC-22 et le rapport entre les quantités de HCFC-22 produites et le HF consommé. Il a trouvé que ce rapport s'insérait dans les normes de l'industrie. Le consultant technique a aussi examiné la consommation de chloroforme et le rapport entre la consommation de chloroforme et la production de HCFC-22 afin de reconfirmer le niveau de production de HCFC-22. Il a aussi examiné les registres des finances et de l'exploitation et trouvé qu'aucune quantité de CFC n'avait été produite en 2008.
27. Le consultant technique a confirmé que certains des équipements, comme un décanteur et certains éléments de tuyauterie, avaient été démantelés, bien que la plus grande partie des équipements de l'usine aient été conservés et réaménagés pour produire du HCFC-22, puisque l'usine avait été conçue comme une usine mixte pouvant produire tant des CFC que du HCFC-22. La colonne de charbon actif C-304, utilisée pour éliminer toute trace de phosgène du CFC-11, avait été détruite en février 2008.
28. Le rapport de vérification comporte plusieurs annexes, notamment l'annexe I contenant les détails et les raisons motivant les mesures prises pour la fermeture de l'usine de CFC; l'annexe II, qui présente les données sur la fermeture de l'usine dans un format approuvé par le Comité exécutif; l'annexe III, qui contient les photos des pièces d'équipement démantelées ou reconverties; et l'annexe IV, qui comprend les données par mois, sur la consommation de HF et de chloroforme, la production de HCFC-22 et les proportions HF/HCFC-22 et chloroforme/HCFC-22. L'annexe V comprend les observations de Produven sur les observations de la Banque mondiale en ce qui a trait aux pertes de CFC-12.
29. Les résultats de la vérification indiquent que Produven n'a produit aucune quantité de CFC en 2008. La vérification a confirmé la production de CFC, les stocks et les données sur les ventes

présentées par l'usine pour la période de janvier à décembre 2008, tel que l'indique le tableau 1 ci-dessous. L'usine ne produit plus que du HCFC-22.

Tableau 1

**RÉSUMÉ DE LA VÉRIFICATION DE LA PRODUCTION DE CFC-11 ET DE CFC-12**

	<b>Poste</b>	<b>Données</b>	<b>Observations</b>
A	Stock d'ouverture total au 1 <sup>er</sup> janvier 2008 (tonnes métriques)	697,115	CFC-11 et CFC-12
B	Importations	Aucune	
C	Production brute (tonnes métriques)	Aucune	
D	Perte d'exploitation (tonnes métriques)	28,261	
E	Ventes intérieures (tonnes métriques)	314,970	
F	Ventes à l'exportation (tonnes métriques)	Aucune	
G	Stock de clôture au 31 décembre 2008 (tonnes métriques)	353,884	CFC-12 seulement (A-B-C-D-E-F)

30. Aucune quantité de CTC n'a été achetée ni reçue depuis la cessation de la production de CTC, et le niveau des stocks de CTC vérifiés en 2008 était le même qu'en 2007. Aucune quantité de CTC n'a été produite au pays en 2008.

Tableau 2

	<b>31 décembre 2007</b>	<b>31 décembre 2008</b>
Stock de clôture du CTC comme matière première	127,740 tonnes métriques	127,740 tonnes métriques
Stock de clôture de CFC-11	1,400 tonnes métriques	zéro
Stock de clôture de CFC-12	695,715 tonnes métriques	353,884 tonnes métriques

Observations du Secrétariat

31. Le Comité exécutif a demandé à la Banque mondiale d'effectuer cette vérification supplémentaire après le décaissement de la dernière tranche annuelle de financement.

32. La vérification sur la cessation de la production de CFC a été effectuée par la Banque mondiale conformément à la décision 54/15 a) du Comité exécutif et a été mise en oeuvre conformément aux lignes directrices pour la vérification de l'élimination de la production de SAO approuvée par le Comité exécutif. Les résultats ont confirmé que l'usine de Produven n'avait produit aucun CFC après sa fermeture en décembre 2006, et que l'usine s'était reconvertie à la production de HCFC-22. Les résultats ont aussi reconfirmé les mesures qui avaient été prises par le gouvernement du Venezuela afin de s'assurer que la production de CFC cesserait définitivement, soit de n'émettre à l'entreprise aucune autorisation d'importation lui permettant de se procurer du CTC, l'une des matières premières clés de la production de CFC.

33. La vérification a aussi conclu que la recommandation visant l'utilisation à d'autres fins des réservoirs de stockage du CFC-12 n'avait pas pleinement été réalisée, parce que les réservoirs étaient encore utilisés pour stocker le CFC-12 restant acheté avant la fin de 2006. Le nombre de réservoirs requis pour stocker le CFC-12 était toutefois passé de dix en 2007 à quatre en 2008, et les autres réservoirs

avaient été utilisés à d'autres fins, tel qu'on l'avait recommandé. Lorsque les stocks de CFC-12 seront épuisés, la recommandation aura été entièrement réalisée.

34. Le Secrétariat a pris note qu'un plan annuel n'était pas joint au rapport de vérification. Le plan annuel n'exigerait aucun financement supplémentaire, mais indiquerait plutôt les activités qui seraient entreprises en 2009 et les activités qui avaient été mises en oeuvre en 2008. La Banque a indiqué qu'elle travaillait avec le Venezuela afin de fournir un plan annuel, mais que le plan ne serait pas disponible pour la 58<sup>e</sup> réunion.

35. La Banque mondiale a demandé des explications sur la perte déclarée de 28,161 tonnes métriques de produits finis, parce qu'elle avait jugé une perte de CFC-12 de 4 pour cent excessivement élevée lorsqu'une telle réduction avait été déterminée lors d'opérations de décantation et de remplissage de gaz de CFC-12 effectuées d'un réservoir aux citernes des clients. L'entreprise Produven a indiqué que la freinte de stock avait été surtout attribuable à l'estimation initiale erronée (causée par l'utilisation d'équipements de mesure inadéquats) en plus des pertes inhérentes à la décantation, au nombre de conteneurs, et aux pertes durant une période de stockage de presque deux ans. En outre, Produven a indiqué que d'autres différences se manifesteraient probablement plus tard, pour autant que le produit continuerait d'être soutiré des premiers réservoirs où il avait été initialement stocké en 2006. Pour remédier à ce problème, Produven a suggéré, pour réduire les pertes, de procéder à une évaluation approfondie des pertes et de prendre tous les moyens nécessaires pour produire le meilleur vide possible dans les conteneurs et les tuyaux flexibles lors de la vidange.

36. Enfin, pour s'assurer d'une élimination soutenue même en l'absence d'interdiction visant le CTC, le Secrétariat a suggéré à la Banque mondiale de présenter au Comité exécutif en 2010 un rapport de vérification pour l'année 2009. La Banque mondiale a indiqué que le gouvernement du Venezuela et la Banque présenteraient le rapport de vérification de la productions de CFC 2009 comme dernier rapport de vérification pour le projet en 2010, et que le rapport de vérification serait présenté à la deuxième réunion de 2010.

#### Recommandations du Secrétariat

37. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

a) Félicite le gouvernement du Venezuela et la Banque mondiale pour les efforts déployés afin de se conformer à la décision 54/15 a) et pour avoir mis en oeuvre avec succès la vérification de 2008 visant à confirmer la cessation soutenue de la production de CFC à l'usine de Produven au Venezuela;

b) Demande ce qui suit :

i) Au gouvernement du Venezuela et à la Banque mondiale, de présenter au Secrétariat du Fonds le plan annuel de 2009 qui sera inclus dans le rapport sur les projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports à être présentés à la 59<sup>e</sup> réunion;

ii) À la Banque mondiale, d'inciter Produven à mettre en oeuvre les mesures suggérées afin de réduire les pertes, y compris une évaluation approfondie des pertes, et de prendre tous les moyens utiles pour produire le meilleur vide possible lors de la vidange des conteneurs et des tuyaux flexibles, et

iii) À la Banque mondiale, de poursuivre la vérification des installations de Produven

pour qu'un rapport sur les activités de 2009 soit présenté à temps pour être examiné à la deuxième réunion de 2010, afin de s'assurer de la fermeture permanente des installations de production de CFC de cette usine.